

Info-négo

Le CSSS des Sommets et le syndicat de la catégorie 1 signent une toute première convention collective !

La direction du CSSS des Sommets et le syndicat en soins infirmiers et cardiorespiratoires de l'établissement ont célébré la signature de leur toute première convention collective, le 20 juin dernier, à l'issue des négociations sur les 26 matières locales qui balisent les conditions de travail de quelques 350 professionnels de la santé. Pour M^{me} Hélène Lalande, infirmière et présidente du syndicat « La direction a été à l'écoute des attentes des travailleurs et les négociations se sont déroulées dans un climat empreint de respect et de réciprocité. » Pour sa part, M. Yves Lachapelle, directeur général a indiqué que « La signature de cette entente est le fruit d'un remarquable travail de collaboration avec nos partenaires syndicaux et les résultats témoignent de la qualité des échanges et de la compétence des individus de chaque côté de la table de négociations. »

Priorité au développement professionnel

La souplesse de cette nouvelle convention collective favorisera notamment le développement professionnel au sein même du CSSS des Sommets. « En d'autres mots, les infirmières qui souhaitent acquérir une nouvelle expérience dans un autre secteur, en CLSC, en centre d'hébergement ou à l'hôpital pourront désormais le faire, ce qui n'était pas le cas auparavant en raison de la rigidité de la convention précédente » a précisé M^{me} Lalande. « Dans le contexte difficile de la main-d'œuvre auquel tous les établissements sont confrontés, la possibilité pour les travailleurs d'enrichir leur pratique profession-

nelle tout en demeurant à l'emploi de notre établissement devient un atout important pour les retenir chez nous » a ajouté M. Lachapelle.

Comblent les périodes fragiles et évitent l'essoufflement du personnel en place

Au moment de l'embauche, la direction et le syndicat ont convenu de faire passer de 3 à 7 mois la période au cours de laquelle un nouvel employé doit demeurer disponible pour combler les besoins identifiés par l'établissement. Ainsi, le CSSS des Sommets disposera d'une plus grande marge de manœuvre pour la période estivale et le temps des Fêtes, périodes caractérisées par un manque de personnel en raison des vacances. Également, la période de probation passera de 30 à 50 jours assurant ainsi une meilleure évaluation du personnel et la mise en place d'un processus d'accompagnement qui facilitera encore davantage l'intégration des nouveaux employés.

Conciliation travail-famille

La conciliation entre la vie professionnelle et familiale a, par ailleurs, été confirmée comme valeur importante au CSSS des Sommets. Le comité des relations de travail accordera une place importante à l'analyse des demandes qui seront formulées par le personnel pour aspirer à une meilleure con-



Lors de la signature de la convention collective : M. Yves Lachapelle, directeur général, M^{me} Candide Hébert, coordonnatrice en gestion des ressources humaines et adjointe, M^{me} Hélène Lalande, infirmière et présidente du syndicat (catégorie 1), M^{me} Isabelle Lachaine, directrice des ressources humaines, M^{me} Marie-Pierre Fournier, coordonnatrice du programme santé physique et M^{me} Yolaine Brunet, infirmière de liaison et vice-présidente du syndicat (catégorie 1).

ciliation travail-famille. « La réalité de notre milieu, qui est composé majoritairement de femmes, le contexte de la main-d'œuvre et la situation financière de l'établissement seront pris en compte et nous avons convenu de modalités de rencontre pour discuter de ces dossiers » ont conclu M^{me} Lalande et M. Lachapelle.

La nouvelle convention collective entrera en vigueur au cours du mois de septembre 2007.

Processus d'agrément des laboratoires de biologie médicale : la qualité des ressources humaines soulignée par les visiteurs du CCASS

Toute l'équipe des laboratoires de biologie médicale du CSSS des Sommets a amorcé, il y a près d'un an déjà, une démarche en vue d'obtenir l'agrément. Le Conseil canadien d'agrément des services de santé (CCASS) rendra public son rapport officiel dans un peu plus d'un mois mais déjà, quelques détails ont été dévoilés lors de la séance synthèse du 6 juin dernier.

La qualité des ressources humaines, le sentiment d'appartenance et le travail d'équipe sont des forces identifiées par les visiteurs. Les équipements analytiques à la fine pointe de la technologie et la richesse du système documentaire ont aussi été relevés. En con-

trepartie, l'environnement de travail, particulièrement en ce qui concerne l'ergonomie et la faiblesse des canaux de communication formels, notamment avec nos partenaires fait partie des possibilités d'amélioration.

Rappelons que l'agrément sert à évaluer le continuum de soins et les laboratoires font éminemment partie du système de soins de santé. Les épreuves de laboratoire et les épreuves diagnostiques constituent une composante principale de l'évaluation des clients. Les médecins et autres professionnels de la santé dépendent de la précision des résultats pour prescrire et administrer des traitements qui sont appropriés, et ce, en temps opportun.



Une partie de la dynamique équipe des laboratoires de biologie médicale : M^{me} Claudette Lachapelle, coordonnatrice technique en hématologie et banque de sang, M^{me} Diane Raymond, agente administrative, M^{me} Danyelle Morin, coordonnatrice technique en microbiologie, M^{me} Cécile Milot, technologiste médicale, M^{me} Pauline Guay, technologiste médicale et M^{me} Manon Huneault (assise), chef intérimaire du service de biologie médicale.

Milieu de vie

Bilan positif de la visite d'appréciation de la qualité au Centre d'hébergement de Labelle

Pour faire suite à la visite d'appréciation de la qualité du 18 avril dernier au Centre d'hébergement de Labelle, le ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) du Québec a dévoilé la semaine dernière son rapport officiel.

Au nom du conseil d'administration et de la direction, nous tenons à féliciter le personnel du Centre d'hébergement de Labelle pour la qualité des soins et des services qu'ils dispensent aux résidents.

Le rapport traite particulièrement des thèmes suivants :

- L'environnement organisationnel ;
- les services, les activités et les fournitures ;
- l'environnement humain ;
- l'environnement physique.

Félicitations à tout le personnel !

suite du texte voir en page 2



D'ici le 20 juillet prochain, nous avons l'obligation de produire à l'Agence de la santé et des services sociaux des Laurentides un plan d'amélioration. M^{me} Sylvie Labelle pilotera ce dossier et elle sera accompagnée dans cette démarche par M^{me} Hélène Quirion. Par la suite, l'Agence analysera notre plan d'amélioration, conviendra avec nous des ajouts ou correctifs à y apporter, le cas échéant, avant de l'acheminer au MSSS dans les délais prescrits.

Voici certains faits saillants extraits du rapport officiel :

Quelques éléments positifs

- Beaucoup d'efforts sont faits pour permettre l'intégration des résidents ;
- Un plan de soins infirmiers est rédigé pour chaque résident avec le support technologique du logiciel SICHELD ;
- En général, les familles disent ne pas craindre de porter plainte ;
- Les intervenants déclarent plus les accidents et les incidents ;
- Les intervenants ont reçu beaucoup de formation sur la prévention des infections ;
- Plusieurs résidents vont manger à la salle à manger du rez-de-chaussée aménagée de type familial ;
- Les résidents obtiennent l'accompagnement requis pour les différentes activités de la vie quotidienne ;
- La souplesse dans l'organisation du travail permet de respecter les habitudes de vie des résidents ;
- Les équipements et les aides techniques sont disponibles en nombres suffisants et adaptés aux besoins des résidents ;

- Les services spécialisés sont obtenus dans des délais raisonnables ;
- Le transport adapté est disponible pour les sorties organisées par le centre et pour les rendez-vous médicaux ;
- Le milieu est dynamique et animé par la présence des familles, des bénévoles et de la communauté lors de différents événements ;
- Le bâtiment extérieur, le terrain, les lieux intérieurs sont propres et bien entretenus ;
- Les lieux sont bien aménagés et décorés pour rappeler les espaces d'un milieu de vie, avec des couleurs vives et chaleureuses ;
- La rigueur avec laquelle le personnel met à ranger tout le matériel afin de libérer les corridors est soulignée.

« L'équipe de visite désire souligner les efforts de l'établissement pour actualiser un milieu de vie selon les orientations ministérielles et la qualité de l'approche des intervenants »

Quelques éléments à améliorer

- Révision du plan d'intervention interdisciplinaire en concertation avec les résidents et leurs familles ;
- Promotion de la procédure d'examen des plaintes et du rôle de la commissaire aux plaintes et à la qualité des services ;
- Mise en place du comité des résidents afin qu'il remplisse son rôle et ses fonctions ;

- Utilisation de la terrasse du deuxième étage quand les résidents le désirent et assurance d'une surveillance adéquate lorsqu'ils y sont ;
- Affichage de l'information s'adressant au personnel dans les espaces prévus pour ceux-ci et non là où circulent les résidents ;
- Assurance d'une présence constante d'un intervenant dans la section de l'unité prothétique fermée ;
- Diffusion et promotion du code d'éthique ;
- Faire en sorte de garder les produits de l'entretien sanitaire de façon sécuritaire en tout temps ;
- Respect des principes de confidentialité dans les communications écrites ;
- Information aux résidents et à leur famille lors d'un changement de médicament ;
- Désignation d'un intervenant-accompagnateur à chaque résident et assurance qu'il remplit adéquatement les fonctions qui lui sont attribuées.

Le rapport officiel ne pouvait bien évidemment pas contenir de noms de personnes. En tant qu'établissement, nous désirons souligner l'engagement exceptionnel de deux employés car leur contribution a été mentionnée à plusieurs reprises par des participants aux groupes rencontrés par les visiteurs. Il s'agit de M^{me} Francine Lavigne, agente administrative et de M. Marc Proteau, infirmier auxiliaire.

Félicitations!



Pastorale

Journée de formation en soins spirituels

Le CSSS des Sommets a récemment été l'hôte d'une journée de formation qui rassemblait des intervenants d'établissements de la région des Laurentides, de Saint-Jérôme à Mont-Laurier. Cette journée visait à identifier les besoins spirituels de la clientèle hospitalisée ou en hébergement en plus de définir un plan de soins spirituels. Mesdames Ginette Poirier et Huguette Provost, agentes de pastorale de même que M. Raymond Forget, animateur font partie de l'équipe de pastorale du CSSS des Sommets.



Lettre d'appréciation

Monsieur Lachapelle,

Quelle équipe de professionnels vous avez !

Je tiens sincèrement à féliciter et à remercier sincèrement tous les membres de votre personnel qui se sont occupés de moi lors de mon séjour dans votre hôpital.

En lisant les journaux et en écoutant la radio ou la télévision, j'avais l'impression que le service hospitalier allait mal et que les gens qui étaient hospitalisés devaient être bien mal servis. Comme je n'avais jamais eu l'occasion d'utiliser ces services, je n'avais personnellement aucune idée de ce qui se passait réellement dans les hôpitaux.

Saviez-vous que VOUS ?

Eh bien ! à ma grande surprise, chez vous, je n'ai que des félicitations à donner à tous les intervenants que j'ai côtoyés durant mon hospitalisation. Que ce soit à l'accueil, à l'urgence, les Drs Giard et Gharib, les soins donnés par les infirmières, l'aide apportée par les divers préposés et même par les personnes responsables de l'entretien, j'en oublie peut-être, toutes ces personnes ont fait preuve de patience, de respect, d'empathie envers moi. C'est tout à leur honneur et je les en remercie.

Je pense que les personnes qui sont au service des autres, comme le personnel de votre institution, devraient être plus respectées et plus valorisées. Elles font une différence dans la vie des patients et elles en ont fait une dans ma vie.

Monsieur Lachapelle, j'espère que vous leur communiquerez vous-même mes commentaires. Je vous félicite d'être entouré d'une telle équipe.

Acceptez, Monsieur Lachapelle, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Robert Couture, Sainte-Anne-des-Lacs

Vous avez en main des lettres d'appréciation de notre clientèle mettant en valeur la qualité du travail de votre équipe ?

Vous aimeriez les partager avec nous ? Acheminez-les au service des communications au Pavillon Jacques Duquette et nous les publierons après avoir obtenu préalablement le consentement des auteurs.

Autres nouvelles du CSSS des Sommets, en bref...

■ **Congrès de l'Association des technicien(ne)s en orthopédie du Québec** M^{me} Marie-Josée Beaudry a participé à l'organisation de celui-ci qui s'est déroulé, en avril dernier, à l'Hôtel du Mont-Gabriel. Elle remercie toutes les personnes et les commanditaires qui ont collaboré au succès de l'événement. En plus de M^{me} Beaudry, deux autres personnes assument les fonctions de technicien(ne)s en orthopédie au CSSS des Sommets : M^{me} Louise Bergogne et M. Réjean Constantineau.

■ **Palmarès des urgences du journal La Presse** Le conseil d'administration et la direction du CSSS des Sommets réitérent toutes leurs félicitations à l'équipe de l'urgence pour la note de B-.

■ **Têtes rasées de Leucan** Bravo aux représentants du CSSS des Sommets qui ont posé ce geste de solidarité envers les enfants atteints de cancer : M. Jean-Marie Dujour, bénévole, M. Alain Paquette, conseiller aux

communications et la qualité des services à la clientèle, M^{me} Sylvie Pépin, infirmière auxiliaire, M^{me} Claudine Perreault, technologue en radiologie, M^{me} Line Rioux, bénévole et M. Yves Taché, électricien.

■ **Programme 0-5-30 + M^{me} Ginette Dufour**, préposée aux bénéficiaires au Pavillon Philippe-Lapointe a remporté deux passes de saison pour l'été 2007 donnant accès aux plages municipales de Sainte-Agathe-des-Monts. Le comité félicite M^{me} Dufour et remercie les personnes qui ont participé au tirage !

■ **Comité des usagers** Le comité joue un rôle actif dans la défense des droits et des intérêts de la clientèle. Information : 819 324-4000, poste 4334.

■ **Centres de services externes** Les résultats d'un sondage annuel effectué auprès de la clientèle indiquent notamment que les services offerts ont un impact positif sur la condition physique des clients, favorisent une plus grande autonomie, une confiance accrue en

leurs capacités et apportent un soutien moral. L'accueil chaleureux et le professionnalisme des intervenants sont aussi au nombre des commentaires reçus. Félicitations à toute l'équipe des centres de services externes !

■ **Accès jeunesse** Un service pour les parents et les enfants. Problèmes de comportement, relation difficile, drogue, abus, besoin de soutien, écoute, etc. On est là pour vous ! Du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30. Informez-vous auprès de votre CLSC.

■ **Pavillon Philippe-Lapointe** Suite à l'assemblée annuelle du comité des résidents tenue le 19 juin dernier, les nouveaux membres élus sont : M^{me} Huguette Brunet, présidente ; M. Maurice Lortie, vice-président ; M. Gérard Charltré, M^{me} Pauline Devantery, M. Jean-Pierre Labelle, M. Gilles Prévost et M. Michel Vallières.